

# 19

## RAPPORT

### **OBJET : CONVENTIONS DE MECENAT - OUVRAGE « METZ VUE DU CIEL »**

Metz s'est engagée dans une transformation forte de son image. L'afflux de touristes régionaux, nationaux et internationaux est en forte croissance. L'ouverture du Centre Pompidou-Metz est le moteur de cette expansion touristique mais aussi de l'intérêt des messins redécouvrant leur ville.

Les ouvrages relatifs à Metz connaissent une hausse des ventes. A cet effet, la Municipalité a souhaité disposer d'un ouvrage particulier sur la Cité afin de pouvoir l'offrir à ses hôtes de prestige et ouvrir sa commercialisation à tout un chacun.

La ville de Metz s'est rapprochée de la société Carré Blanc qui a imaginé et édité l'ouvrage « METZ VUE DU CIEL ». Celui-ci permet de porter un nouveau regard sur Metz : son architecture riche de 3 000 ans d'histoire, son poumon vert et ses parcs, ses étendues d'eau, son urbanisme, son engagement écologique, sa vie commerçante avec des vues aériennes réalisées par le photographe Frantisek ZVARDON.

Au titre des actions de communication inscrites au budget primitif 2010, la Ville de Metz s'est donc portée acquéreur, au terme d'un marché négocié, de 3 000 ouvrages à un tarif préférentiel, pour un coût total de 45 886,77 € T.T.C.

Entre temps, des acteurs locaux d'importance ont eu connaissance de la démarche et ont souhaité s'associer à cette action de promotion unique de Metz au travers d'une action de mécénat. Ainsi, l'UEM, BeA INGENIERIE, JC Decaux et la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne souhaiteraient être partenaires de cette opération et se proposent de verser à la Ville de Metz différents dons, pour un montant total de 12 500 € TTC, se répartissant comme suit :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT DES DONNS</b>
UEM	3 500 €
BeA INGENIERIE	3 500 €
JC Decaux	3 500 €
Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne	2 000 €

En contrepartie, la Ville de Metz s'engage à faire apposer le logo de chacun des mécènes sur la couverture de l'ouvrage et d'en remettre à chacun un certain nombre, variable selon l'importance du don versé à la Ville, afin de permettre à ces derniers d'en assurer la diffusion et, par la même, de favoriser la promotion de Metz au sein de leurs réseaux professionnels.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## MOTION

### **OBJET : CONVENTIONS DE MECENAT - OUVRAGE « METZ VUE DU CIEL »**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'expansion accrue de touristes à Metz et l'intérêt grandissant des messins pour leur ville depuis l'ouverture du Centre Pompidou-Metz,

VU la volonté de la Ville de Metz de disposer d'un ouvrage particulier susceptible d'être remis aux hôtes prestigieux qu'elle accueille et commercialisable auprès du public dans de nombreux points de vente et notamment à la librairie du Centre Pompidou-Metz,

VU le marché négocié conclu avec la société Carré Blanc à l'origine de la conception et de l'édition de l'ouvrage « Metz Vue du Ciel », recueil de vues aériennes de la ville,

VU qu'un certain nombre d'acteurs locaux ont eu connaissance de cette démarche et ont souhaité s'y associer en qualité de mécène,

VU la possibilité pour la Ville de faire ainsi supporter une partie du coût de cette opération de communication via une action de mécénat,

VU les projets de convention de mécénat,

CONSIDERANT l'intérêt promotionnel et financier que cela représente pour la Ville de Metz,

### **DÉCIDE**

**D'ACCEPTER** les dons et participations proposées ci-après :

- UEM	3 500 €
- BeA INGENIERIE	3 500 €
- JC Decaux	3 500 €
- Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne	2 000 €

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions de mécénat avec les mécènes concernés, leurs avenants éventuels ainsi que tout document se rapportant à la présente affaire,

Le Maire,

Dominique GROS